



**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU COLLÈGE DE ZONE DE WALLONIE PICARDE  
RÉUNION DU 20 DÉCEMBRE 2018**

Direction

**Point 1. Compte-rendu de la dernière séance - Approbation.**

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver le compte-rendu de la dernière séance.

**Point 2. Décoration zonale.**

À l'unanimité, le Collège de Zone décide de valider la liste des récipiendaires pour la médaille zonale, destinée aux membres du personnel qui comptent 40 ans de service, et de leur décerner la médaille.

**Point 3. Acquisition d'un véhicule - poste de commandement destiné à la Zone de Secours Wallonie Picarde - attribution du marché**

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver l'attribution du marché "Acquisition d'un véhicule poste de commandement destiné à la Zone de Secours Wallonie Picarde" à l'entreprise ayant remis l'offre la plus avantageuse (meilleur rapport qualité/prix).

**Point 4. Entretien du système de chauffage et de ventilation de la caserne de Tournai - Attribution du marché**

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'attribuer le marché ayant pour objet "Entretien du système de chauffage et de ventilation de la caserne de Tournai" à la firme ayant remis l'offre la plus économiquement avantageuse.

**Point 5. Marché public - Fourniture d'articles de bureau - Renouvellement du marché**

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver le renouvellement du marché ayant pour objet la fourniture d'articles de bureau pour une période d'un an.

**Point 6. Promotion au grade de lieutenant professionnel.**

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver l'admission de membres du personnel professionnel dans la réserve de promotion au grade de lieutenant professionnel et l'admission d'un de ces membres au stage de promotion de lieutenant professionnel.

**Point 7. Promotion au grade de lieutenant volontaire.**

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver l'admission de membres du personnel volontaire au stage de promotion de lieutenant volontaire.

**Point 8. Promotion au grade de major professionnel.**

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver la promotion d'un membre du personnel au grade de major professionnel.

**Point 9. Fin de stage de promotion d'un membre du personnel professionnel.**

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver la fin de stage de promotion au grade de sergent professionnel d'un membre du personnel professionnel et de marquer son accord sur son retour au grade de sapeur-pompier professionnel au sein du poste dans lequel il était affecté avant le stage.

**Point 10. Cumul d'activités d'un membre du personnel opérationnel professionnel.**

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'accepter le cumul d'activités professionnelles d'un membre du personnel professionnel.

**Point 11. Cumul d'activités professionnelles d'un membre du personnel administratif.**

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'accepter le cumul d'activités professionnelles d'un membre du personnel administratif.

**Point 12. Cumul d'activités professionnelles d'un membre du personnel administratif.**

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'accepter le cumul d'activités professionnelles d'un membre du personnel administratif.

**Point 13. Demande de congés sans solde.**

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver la demande d'un membre du personnel administratif de bénéficier de 5 jours de congé sans solde.

**Point 14. Demande de congé sans solde.**

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver la demande d'un membre du personnel administratif de bénéficier d'un jour de congé sans solde.

**Point 15. Demande de congé pour interruption de carrière d'un membre du personnel administratif.**

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver la demande de congé pour interruption de carrière d'un membre du personnel administratif pour une durée de 12 mois.

**Point 16. Reconnaissance comme expérience professionnelle des services accomplis dans le secteur privé d'un membre du personnel administratif.**

À l'unanimité, le Collège de Zone décide de reconnaître comme expérience professionnelle particulièrement utile pour la fonction les services accomplis dans le secteur privé d'un membre du personnel administratif et de les admettre pour le calcul de son ancienneté pécuniaire.

**Point 17. Reconnaissance comme expérience professionnelle des services accomplis dans d'autres services publics ou dans le secteur public d'un membre du personnel administratif.**

À l'unanimité, le Collège de Zone décide de reconnaître comme expérience professionnelle particulièrement utile pour la fonction les services accomplis dans d'autres services publics ou dans le secteur privé d'un membre du personnel administratif et de les admettre pour le calcul de son ancienneté pécuniaire.

**Point 18. Promotions barémiques de membres du personnel professionnel.**

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'arrêter les promotions barémiques des membres du personnel professionnel qui entrent dans les conditions définies dans l'Arrêté Royal du 19 avril 2014.

**Point 19. Promotions barémiques de membres du personnel administratif.**

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'arrêter les promotions barémiques des membres du personnel administratif qui entrent dans les conditions définies dans le statut pécuniaire des membres du personnel administratif.

**Point 20. Evolution de carrière d'un membre du personnel opérationnel professionnel.**

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver l'évolution de carrière d'un membre du personnel qui entre dans les conditions définies dans la circulaire du gouvernement wallon du 16 mai 1995 relative au statut pécuniaire du personnel de la police communale et du personnel des services publics d'incendie.

**Point 21. Allocation pour diplôme - Régularisation.**

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver l'octroi d'une allocation pour diplôme aux membres du personnel admis au stage de recrutement en date du 1er octobre 2018 et qui détiennent le brevet nécessaire pour bénéficier d'une allocation conformément à la réglementation en vigueur.

**Point 22. Suspension de nomination d'un membre du personnel volontaire.**

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver la suspension de nomination d'un membre du personnel volontaire pour une durée de 24 mois.

**Point 23. Démission d'un membre du personnel opérationnel volontaire en raison d'une absence de longue durée.**

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver la démission d'un membre du personnel volontaire suite à son absence de prestations de longue durée.

**Point 24. Démission d'un membre du personnel opérationnel volontaire en raison d'une absence de longue durée.**

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver la démission d'un membre du personnel volontaire suite à son absence de prestations de longue durée.

**Point 25. Démission d'un membre du personnel opérationnel volontaire en raison d'une absence de longue durée.**

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver la démission d'un membre du personnel volontaire suite à son absence de prestations de longue durée.

**Point 26. Démission d'un membre du personnel opérationnel volontaire.**

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver la démission d'office d'un membre du personnel volontaire suite au fait qu'il n'a pas repris ses fonctions au terme de la période de suspension de nomination.

**Point 27. Démission d'un membre du personnel opérationnel volontaire en raison d'une absence de longue durée.**

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver la démission d'un membre du personnel volontaire suite à son absence de prestations de longue durée.

**Point 28. Démission d'un membre du personnel opérationnel volontaire en raison d'une absence de longue durée.**

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver la démission d'un membre du personnel volontaire suite à son absence de prestations de longue durée.

**Point 29. Démission d'un membre du personnel opérationnel volontaire en raison d'une absence de longue durée.**

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver la démission d'un membre du personnel volontaire suite à son absence de prestations de longue durée.

**Point 30. Démission d'un membre du personnel opérationnel volontaire en raison d'une absence de longue durée.**

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver la démission d'un membre du personnel volontaire suite à son absence de prestations de longue durée.

**Point 31. Démission d'office d'un membre du personnel opérationnel volontaire.**

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver la démission d'office d'un membre du personnel volontaire.

**Point 32. Cumul d'activités professionnelles.**

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver le cumul d'activités professionnelles d'un membre du personnel professionnel.

**Point 33. Démission d'office d'un membre du personnel opérationnel volontaire en raison d'une absence de longue durée.**

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver la démission d'office d'un membre du personnel volontaire en raison d'une absence de longue durée sans justificatif.

**Point 34. Démission honorable d'un membre du personnel volontaire.**

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver la démission honorable d'un membre du personnel volontaire.

**Point 35. Démission honorable d'un membre du personnel volontaire.**

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver la démission honorable d'un membre du personnel volontaire.

**Point 36. Démission d'un membre du personnel opérationnel volontaire en raison d'une absence de longue durée.**

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver la démission d'un membre du personnel volontaire suite à son absence de prestations de longue durée.

**Point 37. Démission volontaire d'un membre du personnel volontaire.**

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver la démission volontaire d'un membre du personnel volontaire.

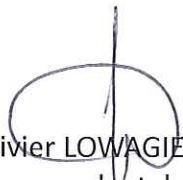
**Point 38. Démission d'un membre du personnel administratif.**

À l'unanimité, le Collège de Zone décide d'approuver la démission d'un membre du personnel administratif.

Pour le Collège de Zone,



Céline VANDENBULCKE  
Secrétaire de Zone



Olivier LOWAGIE  
Commandant de Zone



Paul-Olivier DELANNOIS  
Président de Zone

